

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 25 février 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribérais (CCPR) s'est réuni à Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 19 février 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert -Jean-Marcel Beau- Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clement Lermecier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac- Gonthier- Laurent Casanave – Christine Laurent -Dominique Caillou -Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette –Pierre Guigné- Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	5	Sandra Le Kverne pour la commune de Jean-Pierre Prigul Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien Michel Vallade pour la commune de La Chapelle Montabourlet Xavier Garraud pour la commune de Christophe Rossard Patrick Laguillon pour la commune de St Paul Lizonne
Titulaires absents	10	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Alfred Gonnard- Joël Constant – Catherine Esculier – Christophe Rossard Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet
Procurations	3	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Esculier à Christine Laurent Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2026 /40 : (Code Nomenclature /411)

DATE : 25 FEVRIER 2026

RAPPORTEUR : Yves Mahaud

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

➤ Monsieur le Vice-Président propose de procéder aux modifications suivantes :

-la création d'1 poste d'adjoint administratif à 35h hebdomadaire suite à la demande de nomination stagiaire au 1^{er} mai 2026

➤ Monsieur le Vice-Président a procédé à la modification de 1 poste jusqu'à ce jour actif et rendu vacant :

-1 poste d'agent de maitrise à 32h hebdomadaire suite au départ en retraite au 1^{er} mars 2026 d'un agent du service à la population

Le tableau des effectifs recense désormais 123 postes dont 111 postes pourvus représentant 105 ETP, 6 disponibilités et 6 postes vacants.

Par ailleurs, la collectivité compte 1 contrat de projet à temps plein, 11 contrats de missions temporaires représentant 7.62 ETP, 14 CDD représentant 11.85 ETP.

Le tableau des effectifs à date du 1^{er} mars est le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS	DUREE HEBDO MADAIRE	POSTES CREES	EFFECTIF POURVU		POSTES VACANTS
			dont actifs	dont en disponibilité	
FONCTIONNAIRES					
Attaché hors classe	35	1	1	0	0
Attaché principal	35	3	3	0	0
Attaché	35	1	0	0	1
Rédacteur Principal 1 ^o Classe	35	2	2	0	0
Rédacteur Principal 2 ^o Classe	35	3	3	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^o classe	35	4	4	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^o classe	30	1	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^o classe	35	3	2	0	1
Adjoint administratif	35	6	4	1	1
Adjoint administratif	32	1	1	0	0
Ingénieur principal	35	1	1	0	0
Agent de maîtrise principal	35	2	2	0	0
Agent de maîtrise	35	15	14	0	1
Agent de maîtrise	32	1	0	0	1
Agent de maîtrise	31	2	2	0	0
Agent de maîtrise	30	1	1	0	0
Agent de maîtrise	27	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1 ^o classe	35	3	2	0	1
Adjoint technique Principal 1 ^o classe	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1 ^o classe	15	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1 ^o classe	14	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2 ^o classe	35	4	3	1	0
Adjoint technique Principal 2 ^o classe	30	2	2	0	0
Adjoint technique	35	13	12	1	0
Adjoint technique	33	2	2	0	0
Adjoint technique	27	1	1	0	0
Adjoint technique	21	1	1	0	0
Animateur principal 1 ^o classe	35	1	1	0	0
Animateur	35	2	2	0	0
Adjoint d'animation principal 1 ^o classe	35	10	8	2	0
Adjoint d'animation Principal 2 ^o classe	35	4	4	0	0
Adjoint d'animation Principal 2 ^o classe	31	1	1	0	0
Adjoint d'animation Principal 2 ^o classe	30	1	1	0	0
Adjoint d'animation Principal 2 ^o classe	17	1	1	0	0
Adjoint d'animation	35	10	9	1	0
Adjoint d'animation	33	1	1	0	0
Adjoint d'animation	32	2	2	0	0
Adjoint d'animation	30	2	2	0	0
Adjoint d'animation	24	2	2	0	0
Adjoint d'animation	20	1	1	0	0
Opérateur Territorial Principal des activités physiques et sportives	35	4	4	0	0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	1	1	0	0
AGENTS CONTRACTUELS					
Attaché CDI	35	1	1	0	0
Rédacteur Principal de 2 ^o classe CDI	35	1	1	0	0
Adjoint administratif en CDI	35	1	1	0	0

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de M. le Vice-Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

A - Le tableau des effectifs est modifié au tel que présenté ci-dessus ;

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget intercommunal 2026 aux chapitres prévus à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstention : 0

Publié le 04-03-2026

Le Secrétaire de séance du 25 février 2026
Yves Mahaud

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Yves MAHAUD

Monsieur Yves Mahaud

